

**ALLEMAND**

**ÉPREUVE À OPTION**

**VERSION DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**  
**ET THÈME**

Clémence Couturier-Heinrich, Christine Roger

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le jury a corrigé cette année 12 copies de version et thème, chiffre en net recul par rapport à la session précédente mais proche de l'effectif qui avait été constaté en 2014 dans l'épreuve de version et court thème. La moyenne des notes, qui s'échelonnent de 2 à 19, s'établit à 11,79 (soit une hausse de 0,15 points par rapport à celle de 2015). Une copie a obtenu la note de 2, quatre copies ont été notées de 6 à 9, cinq de 13 à 16 et deux copies ont obtenu la note de 19.

**Version**

Le texte proposé en version était extrait de *Spieltrieb*, roman de Juli Zeh paru en 2014. Au premier abord, à la lecture de mots et expressions comme « Märchenfilm » (l. 4), « Auftritt sprechender Quellen und denkender Pilze » (l. 5-6), « winzigst[e] Wesen » (l. 13), « Eisfee » (l. 22) et « Sylphe » (l. 29), il pouvait sembler relever du genre merveilleux ou fantastique. En réalité, la scène racontée est la première phase du sauvetage par Ada de Madame Smutek, qu'une pulsion suicidaire a conduite dans l'étang superficiellement gelé. Des éléments d'information susceptibles d'aider les candidats à cerner la situation étaient donnés dans l'indication en italique, dans des termes choisis pour leur simplicité, par opposition à la langue plus complexe du texte, dans lequel le narrateur — ou plutôt la narratrice, comme le lecteur le découvre à la fin du roman — rapporte les faits et gestes des deux personnages (Ada et Madame Smutek) à la troisième personne, tandis que le regard qui commande la description est celui d'Ada. De fait, la dimension visuelle du passage est très marquée. De nombreux détails permettent au lecteur de se faire une image mentale précise de la scène. Cette visualisation, préalable à la formulation dans la langue cible, était une étape indispensable pour réussir la traduction du texte.

La compréhension de l'extrait pouvait être retardée par le fait que deux référents au rôle essentiel dans l'épisode raconté, l'étang et Madame Smutek, sont désignés successivement par plusieurs termes. Pour l'étang, on trouve « Tümpel » (l. 7), « Weiher » (l. 9) et enfin « Teich » (l. 18). Quant à « Madame Smutek » (l. 29), elle est d'abord appelée « die zweite Person » (l. 18), puis « das Wesen » (l. 20), « eine Eisfee » (l. 22), « die Sylphe » (l. 28-29), avant d'être identifiée par son état civil. La traduction de ce récit au prétérit supposait de maîtriser en français l'alternance entre passé simple et imparfait, par exemple dans la phrase « Ada sah das Wesen ... nach oben gebogen » (l. 20-22). Les verbes « sehen », « halten » et « sein » devaient être traduits à l'imparfait car ils font référence à une action qui dure (Ada observe Madame Smutek pendant « plusieurs secondes » (l. 15), immobile (l. 16), avant de réagir) ou à un état, tandis que « bemerken » et « glauben » renvoient à des actes mentaux instantanés. Trois comparaisons ponctuent le texte, il était important de les repérer.

Deux sont introduites par « wie » (l. 8-9 et 19-20), tandis que la troisième, qui assimile les « piquants / épines de ronces de mûriers desséchés » aux « mains d'êtres les plus minuscules qui soient » est exprimée par la corrélation « so ... als [ob] » (l. 12-13). La conjonction « als » était ici plus difficile à interpréter correctement que dans son emploi temporel en tête des premier et quatrième paragraphes et a donné lieu à davantage d'erreurs.

Les emplois du subjonctif II devaient également faire l'objet d'une attention particulière de la part des candidats. À la l. 3, « müsste » pouvait être traduit par « devait » (indicatif imparfait) ou par « devrait » (conditionnel présent), selon qu'on l'interprétait comme remplaçant le subjonctif I dans le discours indirect ou comme exprimant l'hypothèse. On trouvait ensuite, l. 6-7, la périphrase en « würde » équivalente au subjonctif II présent à la voix passive. Dans le contexte d'un récit au passé, on aurait pu attendre plutôt le subjonctif II passé. Quoi qu'il en soit, la plupart des candidats ont correctement traduit cette forme, à l'imparfait de l'indicatif. Le subjonctif II présent de la l. 12 (« handelte ») appelle la même remarque et le même constat. Enfin, les deux occurrences du subjonctif II passé dans le dernier paragraphe (l. 35-36) devaient être rendues par le conditionnel passé. La locution « geschweige denn » (l. 16) était inconnue de nombreux candidats. Sa traduction était en outre rendue délicate par le caractère négatif de l'adjectif qui l'amenait. Il était opportun de traduire « unmöglich » (l. 15) par une proposition complète et de rendre le préfixe privatif « un- » par une négation : « il ne lui était pas possible de concevoir une pensée, et encore moins d'exécuter un mouvement ». Une autre solution consistait à intervertir les deux groupes à l'infinitif, en recherchant éventuellement plus de concision : « Impossible de bouger, ni même de penser ».

Au sein du riche lexique du texte, le nom composé « der Wildwechsel » (l. 14), qui désigne un sentier tracé par le passage d'animaux sauvages, pouvait, à cause de son deuxième élément, facilement induire les candidats en erreur. D'autres substantifs, pourtant plus fréquents, ont suscité des confusions avec des mots voisins. Ainsi, dans plusieurs copies, « die Lichtung » (l. 1 et 13) a été assimilé à « das Licht », ce qui a pu amener à traduire le premier groupe verbal du texte par \*« allumer une lumière de la main droite ». De manière analogue, certains candidats ont confondu « der Graben » (l. 11) avec « das Grab » et situé la scène dans un cimetière. La note la plus faible s'explique notamment, pour la partie version, par un français très fautif (conjugaison, accords), rédhibitoire au concours d'entrée dans une ENS. À l'inverse, deux candidats ont maîtrisé de bout en bout, avec élégance et ingéniosité, la traduction de ce texte que l'on pouvait à juste titre considérer comme exigeant.

## Thème

Le texte de thème, extrait du roman de Chantal Thomas *Les adieux à la reine*, paru en 2002, avait en commun avec celui de version son ambiance hivernale, du moins à partir du milieu du premier paragraphe. À la première lecture de cet extrait, écrit dans une langue raffinée, l'attention des candidats a pu être attirée prioritairement par des mots plus ou moins nombreux dont ils avaient l'impression d'ignorer les équivalents allemands. Le jury rappelle qu'il est toujours possible de recourir, sans être sanctionné trop sévèrement, à des termes d'acception plus large ou de sens voisin, voire à des périphrases, dès lors que l'on évite les barbarismes (par exemple \*« paviert », \*« Stampler » pour « imprimeur », \*« Reparaturör », \*« generalerweise », \*« Verfallung » pour « effondrement », \*« Veraltung » pour « vieillesse »). L'évaluation porte en effet davantage sur la maîtrise de la syntaxe et de la morphologie.

Dès la première phrase, le traitement des deux appositions pouvait poser problème. Si l'on traduisait « je m'appelle » par « mein Name ist », elles pouvaient être conservées comme

telles et il fallait les formuler au nominatif. Si l'on optait pour « ich heiÙe Agathe-Sidonie Laborde », il fallait commencer ensuite une proposition complète : « dieser Name wird selten ausgesprochen, er ist fast ein Geheimnis » ou « dieser Name, der fast ein Geheimnis ist, wird selten ausgesprochen ». Conserver la deuxième apposition était moins idiomatique : « dieser Name, fast ein Geheimnis, wird selten ausgesprochen ». À la ligne 16, le groupe nominal « des Français exilés », apposé à « quelques personnes de mon âge » introduit par la préposition « avec », devait être traduit au datif, imposé par « mit ». Il était judicieux de traduire le membre suivant (« rescapés ... « l'Ancien Régime » »), assez développé, par une proposition subordonnée relative. Hors de la configuration particulière de l'apposition, il importait d'être très attentif aux fonctions (sujet ou COD) pour choisir le bon cas. Ainsi, dans la troisième phrase, le pronom relatif « qu' » (l. 3) est COD (à traduire à l'accusatif) et suivi par le sujet de la proposition. Les groupes nominaux correspondants à « plusieurs échoppes ... réparateur de violes » devaient donc figurer au nominatif. On pouvait remplacer les noms d'artisans par des noms de commerces / d'entreprises, notamment pour employer « Antiquariat », sémantiquement pertinent pour traduire « bouquiniste ». Du fait de l'anachronisme du mot « viole » dans un texte évoquant Vienne en 1810 (la viole, instrument baroque, n'était alors plus en usage), le jury a accepté la traduction de « réparateur de violes » par « Geigenbauer » ou « Geigenbauwerkstatt ». Les trois groupes nominaux des l. 10-11 (« Cet hiver terrible ... ensevelissement ») pouvaient avec profit être maintenus en tête de phrase, mais il fallait alors les formuler à l'accusatif puisqu'ils sont COD du verbe « ressentir ». Les reprendre par un pronom comme en français était une faute de construction en allemand. Les groupes introduits par « als » (« comme ») dans la suite de la phrase devaient également figurer à l'accusatif.

La phrase « D'une façon générale ... » (l. 9-10) a donné lieu à des erreurs sur la place de la forme verbale portant la marque de la personne. Seul un des trois compléments circonstanciels juxtaposés en tête de phrase en français pouvait figurer avant « sind » dans la phrase allemande. Remarquons que l'adverbe « bien » pouvait être compris à deux degrés d'intensité différents, comme signifiant « très » (« recht gedämpft ») ou « totalement » (« ganz verklungen »). Il convenait de rester vigilant pour construire correctement, le cas échéant, les verbes « wohnen » (« habiter » l. 1) et « sich bedienen » (« se servir » l. 18). Le premier ne peut pas avoir de COD (« Ich wohne in Wien, im Emigrantenviertel, in einer Wohnung in der Grashofgasse »), le complément du second est au génitif sans préposition. Rappelons que la tournure « es gibt » (« il y a » l. 4) est suivie de l'accusatif. Il fallait éviter de s'en inspirer pour traduire « il y flotte » (l. 6), le sujet réel de ce verbe étant « des notes de musique ». On pouvait commencer la phrase par un « es » explétif : « Es schweben dort im Sommer / in der schönen Jahreszeit immer zusammen mit dem Duft des Orients Musiktöne ». Si un complément circonstanciel était placé en tête, le pronom « es » n'avait pas lieu d'être : « Im Sommer / in der schönen Jahreszeit schweben dort immer zusammen mit dem Duft des Orients Musiktöne » / « Im Sommer liegt dort stets Musik in der Luft mit einem Hauch von Orient ». Notons pour finir deux expressions dans lesquelles la préposition « de » se traduit par « in » : « en bas de mon immeuble » (l. 5) > « unten [adverbe] in meinem Wohnhaus » ; « de mon âge » (l. 15-16) > « in meinem Alter » et la difficulté qu'ont eue certains candidats à former un superlatif correct (« das geringste / kleinste Unglück / Malheur ») pour traduire « le moindre » (l. 19). Parmi les points de morphologie sur lesquels les candidats doivent rester attentifs figurent la déclinaison du groupe nominal et la conjugaison des verbes forts comme faibles (\*« jenes Gefühl, vergrabt zu sein » ; \*« die Damen haben sich wiedergeschmunken »).